



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

HAUTS DE FRANCE

Bureau Exécutif de la Ligue des Hauts De France de Triathlon Relevé de décisions

Informations

Date de la réunion	19 octobre 2020
Lieu de la réunion	Réunion téléphonique

Le Président
O.DUCHATEAU

La Secrétaire de séance
L. DE JAEGHERE

Contenu

1	Participants.....	3
2	Début de réunion	4
3	Questions diverses	4
4	Fin de la réunion	5

1 Participants

Présents

Monsieur DUCHATEAU Olivier	Président
Madame DE JAEGHERE Laurence	Secrétaire et Vice - présidente
Monsieur BUNIET Jean-Michel	Trésorier et Vice- président
Monsieur PARMENTIER Olivier	Vice - président
Madame DEVAUX Emmanuelle	Trésorière adjointe
Madame CARPENTIER Maïté	Secrétaire adjointe
Monsieur CARDINAEL Patrice	Vice - président

Excusé

Invités

Monsieur CHAMBELLAND Cyril	Directeur Général
-----------------------------------	-------------------

2 Début de réunion

18h00

3 Assemblées Générales

Réservation du stade couvert de Liévin pour les AG (4 CODEP – HDFTO - Ligue).
Réflexion autour d'une AG totalement dématérialisée. La décision sera prise en fonction de l'évolution sanitaire.

4 Projet TIR

3 clubs de la ligue retenus à l'appel à projet fédéral.
La ligue s'est engagée à équiper 3 structures régionales or, nous n'avons plus que 2 candidats (1 candidature non éligible).

Le BE de la ligue valide la répartition du matériel connecté acheté suite à la décision du CA de Saint Laurent Blangy (juin 2020) entre les structures éligibles à l'opération.

Voté à l'unanimité

5 Dossier de la région

Le compte rendu de la région sur les thématiques « émergence et excellence » est en cours de réalisation.
8 athlètes sur liste ministérielle.

Une réflexion est menée sur les aides financières de l'année prochaine pour la création ou l'évolution des écoles de triathlon

Le BE de la ligue valide une aide à destination des athlètes de haut niveau (liste ministérielle de 2019 pour l'année 2020) à hauteur de 500€, aide versée au club pour reversement à l'athlète.

Voté à l'unanimité

Le BE de la ligue valide une aide à destination des équipes de division 1 qui ont effectué toutes les étapes du championnat de France des clubs pour une somme de 500€.

Voté à l'unanimité

Le BE de la ligue valide une aide à destination des équipes de division 2 qui ont effectué toutes les étapes du championnat de France des clubs pour une somme de 400€.

Voté à l'unanimité

Le BE de la ligue valide une aide à destination des organisateurs de Championnat de France, de Grand Prix de Duathlon et Triathlon pour un montant de 400€.

Voté à l'unanimité

6 Questions diverses

Une action de formation est menée par la fédération concernant la natation.
L'enquête développement est lancée, à ce jour 200 réponses.

7 Fin de la réunion

20h30